

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01117

Numéro SIREN : 810 679 175

Nom ou dénomination : PRODIF

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2019 sous le numéro de dépôt 13775

Greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/10/2019
Numéro de dépôt : 2019/13775
Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : PRODIF
Forme juridique : Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée
N° SIREN : 810 679 175
N° gestion : 2018 B 01117



Calinque

PRODIF

Société Coopérative d'Intérêt Collectif par Actions Simplifiée à Capital Variable

Au capital de 500 Euros

Ayant son siège social : 15 rue du Pré de la Reine - CLERMONT FERRAND (63000)

RCS CLERMONT FERRAND N°810 679 175

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du 16 août 2019

DEPOT N° 13225

DU 29 OCT. 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 16 août à 16 heures,

Les actionnaires de la société SCIC SAS PRODIF se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire audit siège social au 15 rue du Pré de la Reine à CLERMONT FERRAND (63000), sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Madame Emmanuelle DUPONT.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés, totalisant 500 actions sur les 500 composant le capital social.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision extraordinaire.

Le Président rappelle à l'assemblée l'ORDRE DU JOUR :

- ✓ Démission du Président
- ✓ Désignation d'un nouveau Président
- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- ✓ Questions diverses

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 – DEMISSION DU PRESIDENT

L'assemblée Générale prend acte du désir de Madame Emmanuelle DUPONT de démissionner de ses fonctions de Présidente à compter de ce jour.

Elle la remercie pour le soin apporté à la gestion des affaires durant l'exercice de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



Caluque

PRODIF

Société Coopérative d'Intérêt Collectif par Actions Simplifiée à Capital Variable

Au capital de 500 Euros

Ayant son siège social : 15 rue du Pré de la Reine - CLERMONT FERRAND (63000)

RCS CLERMONT FERRAND N°810 679 175

Résolution N° 2 – NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Président de la société pour une durée indéterminée à compter de ce jour :

Monsieur Jean Claude FOLQUIN

Née le 15/12/1951 à EU

Demeurant 6 Rue du Vallespir - 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO

De nationalité Française

Le Président est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans les limites de l'objet de ladite société.

Monsieur Jean Claude FOLQUIN, présent, remercie l'Assemblée de l'avoir désigné aux fonctions de président de la société, déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions dans la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 – POUVOIRS

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, l'assemblée est levée ce jour à 16h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Jean Claude FOLQUIN
(signature précédé de la mention bon
pour acceptation des fonctions de
Président)

*Bon pour acceptation des
fonctions de Président
Folquin*